

Les Cahiers de droit



Erratum

Volume 24, numéro 1, 1983

Égalité juridique des langues

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/042529ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/042529ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1983). Erratum. *Les Cahiers de droit*, 24(1), 2–2.

<https://doi.org/10.7202/042529ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les transferts de biens et les paiements de soutien entre concubins : une analyse des dispositions fiscales 207
André Lareau

Chronique bibliographique

« Euthanasie, aide au suicide et interruption de traitement » document de travail de la Commission de réforme du droit du Canada 223

Livres reçus 227

ERRATUM

Dans la dernière parution de la revue (volume 23, numéro 4), à la page 1030, 4^e ligne, remplacer les mots « even if » par le mot « unless ».